

Pour compléter notre travail, il nous resterait à rendre compte des jugements prononcés par les deux autres savants magistrats, les juges Archibald et Taschereau ; malheureusement nous n'avons pu jusqu'ici nous procurer le texte de ces jugements. Il en a été de même pour ce qui est de la sentence proprement dite de la Cour de Révision.

Nous espérons pouvoir combler cette lacune dès la semaine prochaine.

Chronique

RÉCEPTION à l'archevêché. — Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception au salon de l'archevêché, à 8 heures du soir.

Profession religieuse. — A l'Hôpital-Général de Montréal, Sa Grandeur Mgr l'archevêque a admis à la profession religieuse les Sœurs Mary Ann Mullen, St-Patrice ; M. Albina Aubry, St-Marthe ; Catherine Blanchfield, Mary Ann Casey, Euphémie Sanders et Emma Labelle-Coursol.

La messe a été dite par M. l'abbé Casey, vicaire à St-Jean-Baptiste de Montréal et le sermon a été donné par M. l'abbé Coursol, directeur du Petit Séminaire de Ste-Thérèse.

Cérémonies religieuses à la Providence. — Jeudi, 21 novembre, Fête de la Présentation de la Ste Vierge, M. le chanoine F. Bourgeault, V.-G., recevait les vœux de religion de Melles Laura Trudel, de St-Prosper, dite Sr Marie des Victoires, et Marie Demers, de Lanoraie, dite Sr Tavernier.

La messe fut célébrée par M. le chanoine J. A. Archambeault, supérieur ecclésiastique de la Communauté ; M. l'abbé G. Le-Pailleur fit le sermon de circonstance.

M. le Grand-Vicaire a aussi donné l'habit religieux à Melles Caroline Gélinau, Eugénie Dupuis, Eva Dubord, de Montréal ; Eugénie Tourigny, de St-Tite ; Emma Roy, de St-Jean d'Iberville ; Sophie Desrochers, de Cornwall ; et Hedwige Poisson, de Manchester.